

## Titre de l'action : Entretenir une truffière, soins culturaux

### Objectifs visés :

- Acquérir les connaissances nécessaires au suivi et à l'entretien d'une truffière afin d'obtenir une production optimale

### Les modes de validation (diplômant, certifiant, non certifiant) :

- Autoévaluation des acquis en début. Autoévaluation et feedback en cours et fin de formation
- Attestation de formation
- Attestation des acquis

### La durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 3 journées (21h) du **18 au 20 mars 2024**

### La voie de formation : formation continue

### Les modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet

### Les modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle et sortie terrain avec diagnostic

### Les contenus principaux de la formation :

- Maîtrise des végétaux : compétition herbacée et impacts ; stratégies de développement de la végétation herbacée, les techniques et les outils
- Travail du sol : pourquoi et comment travailler le sol, les techniques et les outils, les périodes d'intervention.
- Taille, arrosage, fertilisation, ré-inoculation
- Sortie sur une truffière en production
- Maladies, rongeurs, aléas climatiques

### Le dispositif d'évaluation de l'action :

- Enquête de satisfaction & Tour de table en fin de formation

### Le public ciblé :

- Toute personne ayant une truffière en production

### Les prérequis :

- Avoir suivi la formation « créer une truffière »

### Les conditions d'inscription : être majeur

**Les frais pédagogiques éventuels : 525 € net de taxe**

### L'information sur la rémunération et les financements :

- Pour bénéficier d'un financement VIVEA, ou par les Régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté (sous réserve d'être adhérent d'une association affiliée FFT), la date limite de dépôt du dossier d'inscription est d'environ 2 mois avant le début de session.
- Possibilité de prise en charge individuelle ou employeur et/ou par un Opérateur de Compétences.
- Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).
- Frais d'inscription : **75€** à la charge du participant quel que soit le mode de financement sollicité ainsi que les frais de restauration de **4,75€/jour**.

### Les modalités de sélection des demandeurs le cas échéant :

- Envoi au plus tard 1 mois avant le début de session du devis validé et du bulletin de pré-inscription complété

### Les délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 15 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session

### La personne ou fonction à contacter :

- Madame MORALES Anaïs au 03 25 43 75 73 – [cfppa.crogny@educagri.fr](mailto:cfppa.crogny@educagri.fr)